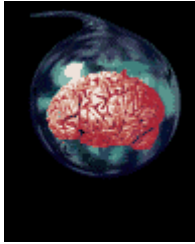


Novembre 2002

## NOTRE GRANDE ENQUÊTE

### Après des effets d'annonce tonitruants, des projets qui font pschiiittt !!!!



Monsieur d'Aubert, ancien Secrétaire d'Etat à la Recherche, fonction qu'occupe désormais Claudie Haigneré qu'en son temps il invita à Laval, est bien souvent présenté par un entourage admiratif comme un " grand visionnaire ".



Dans le même temps, une presse municipale empressée, spécialiste de la brosse à reluire, ne manque pas de mettre en valeur le moindre projet de monsieur le Maire, sans aucun esprit critique et sans la plus élémentaire prudence.



On se souvient que François d'Aubert imaginait de transformer l'axe Le Mans - Laval - Lannion en " Telephone Valley ". Dans son journal électoral de mars 2001, il écrivait ainsi : "*Laval peut s'appuyer sur sa position centrale dans la mobile valley (vallée du portable) pour conforter son développement...idéalement situé, Laval connaît l'émergence d'une véritable filière avec un fort développement de la sous-traitance*"...

Ce grand visionnaire n'avait manifestement pas vu venir la crise de la téléphonie qui a affecté Le Mans, Laval, Lannion...

Le secteur de la téléphonie est durement frappé par les délocalisations. Le Monde du 11 octobre 2002 décrit ainsi une usine implantée en Roumanie, près de Timisoara :

*"Le drapeau américain flotte dans le vent au milieu des champs. A 10 km du centre de Timisoara, la seconde ville de Roumanie peuplée de 500 000 habitants, non loin de la frontière hongroise, Coca-Cola a installé une de ses usines d'embouteillage. Dans sa proximité immédiate, Solectron, un des principaux sous-traitants mondiaux de l'électronique, a créé ex nihilo en 1998 une usine ultra-moderne d'assemblage de composants, essentiellement pour la téléphonie mobile et les téléphones sans fil. Le contraste est saisissant dans cette plaine où,*

sur leur charrette tirée par un cheval, les paysans acheminent vers la ville leur récolte de légumes et de maïs. Dans une atmosphère aseptisée, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les 4 152 salariés, dont près de 800 ingénieurs, se succèdent sur les chaînes automatiques à raison de 40 heures de travail par semaine, chargent les logiciels, soudent, contrôlent des cartes de circuits imprimés pour un salaire mensuel de 150 dollars (152 euros), supérieur à la moyenne locale. "Haute-technologie, bas-coûts pour des productions de masse et flexibilité totale", résume David Powel, vice-président de Solectron-Europe pour justifier le choix d'implantation dans cette ville restée célèbre pour avoir, sous le feu de l'armée et de la police secrète, sonné le déclenchement de la révolte contre la dictature de Nicolas Ceaucescu, en décembre 1989. D'autres compagnies, comme Alcatel, ABB, Continental, Procter & Gamble ont aussi profité des infrastructures offertes pour y délocaliser une partie de leurs activités".

Dans le même article, un dirigeant de Wavecom explique : "Entre la France et la Roumanie, l'échelle des coûts de main d'œuvre est de 1 à 6, et de 1 à 8 avec la Chine". Le quotidien souligne : Sur fond de crise, l'industrie des télécommunications fait l'objet d'une véritable redistribution planétaire des cartes. Les usines de portables passent d'un continent à l'autre. A Laval pourtant, pas d'hésitations. Quelques dossiers exemplaires sont consternants.



## LE FIASCO d'UPC à LAVAL



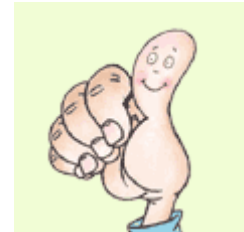
Courant 1999, François d'Aubert annonce que Laval sera " câblée " ; il est même question de créer une télévision locale. Malgré l'expérience malheureuse de Radio-Perrine, François d'Aubert reste un grand



amateur de médias locaux. L'opérateur néerlandais UPC est chargé de mener à bien cette opération, flatté, sans nul doute, que l'ancien ministre de la Recherche s'intéresse à eux. L'opération est alors évaluée à 100 millions de francs, pas moins de 25 000 foyers à raccorder. Il faut dire que depuis trois ans, Laval , bien plus connue comme la capitale du camembert, a la prétention d'être " la capitale mondiale de la réalité virtuelle ". Guy Le Bras, l'ancien chef de cabinet de François d'Aubert et responsable de la technopole lavalloise, s'exclame dans le Courrier de la Mayenne du 30 novembre 2000 : "Laval est une ville start-up" : image bien malheureuse quand on sait ce qu'il est advenu de 90% des entreprises nées dans le monde de cette bulle de la "nouvelle économie"...



La presse municipale se fait l'écho enthousiaste de cette perspective. Ainsi, Laval Info n°56 du mois de décembre 2000 titre avec ferveur : " *Câblage de la Ville, merci Clarté !* " (CLARTE : Centre Lavallois de Ressources Technologiques, est une association proche de François d'Aubert). Laval Infos proclame : " *Laval sera prochainement l'une des premières villes françaises à être câblée de manière **aussi performante**. Fruit de la volonté politique de la CCPL qui souhaite que son territoire puisse attirer les emplois de demain, ce câblage dernier cri doit également beaucoup à l'excellent travail sous-terrain effectué par l'équipe de CLARTE..* ". Un responsable de CLARTE avoue toutefois : " *il a fallu forcer un peu le destin car UPC avait besoin d'être convaincu...* ". Mais Laval a su présenter " *un dossier en béton* ".



Les travaux commencent, les tranchées s'ouvrent et se referment, des commerciaux s'activent. Le premier, le Vecteur Libre et Indépendant tire la sonnette d'alarme. Dans une enquête particulièrement documentée, le Vecteur raconte les déboires d'UPC dans d'autres villes. L'exemple de la ville de Chelles, déjà câblée, est tout particulièrement édifiant. A la lecture de cet article, François d'Aubert écume de rage et dénonce " le mauvais esprit des gens du Vecteur ". Mais le 5 octobre 2001, Ouest France titre :

**"Seulement 6 000 des 25 000 foyers raccordés,  
pas de délai pour le reste"**



**"Les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. Après, rien n'est moins sûr"**

**"UPC met le câble en attente. Les projets d'UPC sont revus à la baisse. En crise financière, le câblo-opérateur chargé de la mise en place du réseau à haut débit dans l'agglomération n'a effectué que le quart des travaux prévus. Il n'annonce plus de date pour la fin du chantier qui pourrait être mis en sommeil."**

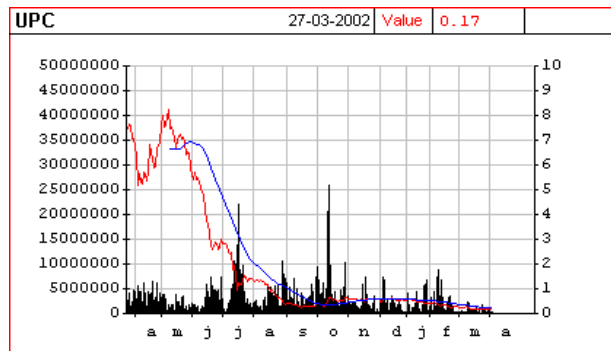
Le 24 janvier 2002, Ouest France publie une nouvelle enquête sous le titre : "*Câble : toujours sans nouvelle*".

Le 4 février 2002, Ouest France titre : " Câble : UPC ne peut plus continuer "

Fin 1999, François d'Aubert déclarait que la construction d'un réseau à haut débit est " *un enjeu majeur au niveau du développement économique* ". En février 2002, il se fait très discret et laisse son 12ème Adjoint, Alain Gicquel, expliquer laborieusement aux médias la déconfiture du dossier. Interpellé quelques jours plus tard par un élu de l'opposition, d'Aubert semble ne plus connaître UPC et fait vaguement état d'un " *autre câblo-opérateur* " qui pourrait jouer les repreneurs. Le 8 mars 2002, une responsable des relations publiques d'UPC France tente de justifier l'action de sa société et prétend commercialiser des abonnements auprès de 5000 foyers lavallois susceptibles d'être raccordés.

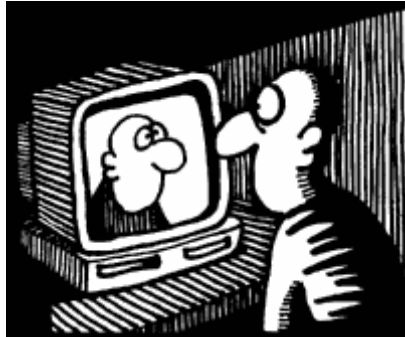


Le 20 juin 2002, Ouest France revient sur ce dossier par le biais d'une anecdote : quelques uns des rares abonnés d'UPC n'ont plus d'images télé, et plus de télé du tout, car " *une pelleteuse aurait coupé un câble du côté des vignes* ". On découvre alors qu'il n'y a pas de contrat de maintenance !



L'action d'UPC a perdu 90% de sa valeur. Le 17 juin 2002, Le Figaro - Entreprises titre : " *le câblo-opérateur UPC disjoncte. En France, la société néerlandaise a bien du mal à assurer le service minimum auprès de ses clients* ". Le Figaro rappelle les déboires d'UPC : " *Depuis des mois, l'opérateur ne tient plus ses engagements : litiges sur les factures, coupures inexplicables du téléphone, refus de donner suite aux demandes de résiliation, absence de factures ou de réponses aux centaines de lettres recommandées envoyées au siège social d'UPC* ". Voilà ce que d'Aubert réservait aux lavallois qui auraient pris son bulletin municipal pour parole d'évangile ! Le Figaro publie des témoignages : " *Ma nièce est partie enseigner au Maroc. Elle était inquiète car, depuis des mois, elle ne parvenait pas à se désabonner. Or les factures continuaient à*

*s'accumuler sans que personne ne réponde jamais à ses courriers". Un de nos collègues de la mairie de Montreuil témoigne : "Aujourd'hui, UPC n'a plus de personnel pour faire face aux problèmes. En revanche, il n'hésite pas à intimider les abonnés récalcitrants en leur envoyant des mises en recouvrement de paiement".*



UPC a déposé son bilan le 30 septembre 2002. L'agence de presse Reuters analyse ainsi la situation : *"UPC s'était retrouvé avec une dette ingérable de dix milliards d'euros, conséquence des lourds investissements consacrés à améliorer son réseau ainsi que d'une politique d'acquisition apparue trop ambitieuse compte-tenu de ses moyens financiers"*. Les entreprises sous-traitantes intervenues à Laval et leurs salariés y auront laissé des plumes.

" Grand visionnaire ", François d'Aubert, n'a rien vu venir : une simple recherche sur internet, dès le début de l'opération aurait pu l'alerter. Entre temps, France Télécom a développé l'ADSL, le câblage n'est plus d'actualité. Pour Laval, il aura été un épisode de la " réalité virtuelle ".

### **Un autre dossier : TELETECH INTERNATIONAL**

Dans les locaux de l'ancienne chaufferie St Nicolas, d'Aubert a eu l'idée d'installer une entreprise. C'est une action très méritoire, mais là encore, l'effet d'annonce l'emporte sur la réalité. Dans son numéro 54 d'octobre 2000, Laval infos exulte :



*" Bonne nouvelle : TELETECH INTERNATIONAL va créer 80 emplois dans notre cité ! "*



Ce groupe, fondé en 1993, est spécialisé dans la gestion de centres d'appels téléphoniques ; il agit par contrats pour le compte de multiples entreprises qui externalisent leurs services téléphoniques. Dans ce type d'entreprises, très concurrencées par celles de pays à bas salaires comme le Maroc et la Tunisie, les conditions de travail et de rémunération des salariés ne sont d'ailleurs pas toujours très bonnes. Le Nouvel Observateur du 18 avril 2002 leur a consacré un dossier : les salariés, souvent diplômés, perçoivent des *"rémunérations qui se concentrent dans la fourchette des 900 à 1200 euros par mois"* ; ils sont *"rivés sept, huit ou neuf heures par jour à un écran... 180 secondes par appel, 50 secondes pour entrer les données dans l'ordinateur... le supérieur qui vous écoute sans que vous le sachiez..."*.

Laval infos fait preuve d'enthousiasme et multiplie les effets d'annonce : " *A moyen terme, la CCPL aménagera ou construira un nouveau bâtiment de 3000 m<sup>2</sup> sur un nouveau site à définir, qui accueillera les 400 employés supplémentaires qui seront embauchés par TELETECH.* ".

Laval infos fait état d'un rythme moyen de développement de + 65% par an : " *de quoi envisager une entrée en bourse prévue pour l'année 2001* ", claironne le journal à d'Aubert.

Nous sommes alors à quelques semaines des élections municipales et tous les moyens semblent bons pour épater les électeurs.

Le 30 mars 2001, alors que François d'Aubert vient d'être réélu maire, Ouest France annonce les premiers recrutements. Les travaux d'aménagements des locaux ont pris du retard, 25 embauches vont avoir lieu. " *Les recrutements se font par tranches de 20 à 30 personnes* ", proclame la directrice des ressources humaines de TELETECH INTERNATIONAL. 96 postes de travail sont configurés et on annonce pour bientôt 150 salariés. Il est toujours fait état de la mise à disposition d'un nouveau bâtiment avec 400 embauches supplémentaires.

Le 18 avril 2002, Ouest France consacre une nouvelle enquête au centre d'appels et dévoile la réalité : " *TELETECH MAYENNE grandit doucement... encore loin des 150 recrutements annoncés à terme... TELETECH a vu ses effectifs passer de 16 à 25 salariés l'été dernier, mais depuis rien* ". Il n'est plus question de recrutements par tranches de 20 à 30, et encore moins de 400 salariés sur un second site !

Le 25 octobre 2002, Ouest France évoque la possibilité pour Télétech d'obtenir de Laval Agglo un deuxième site. La société se fait pressante, faisant état du risque de perdre de gros contrats à venir si un " *bâtiment climatisé et câblé* " n'est pas rapidement construit (pour un coût de 3,5 millions d'euros). Rappelant que le site actuel de l'ancienne chaufferie de St-Nicolas ne compte que 30 salariés (" *encore loin des 150 créations d'emploi annoncées...*"), Ouest France ne cache pas son scepticisme : " *Reste à voir si l'anticipation de Télétech sera payante* ".

Pourtant d'Aubert n'a pas le même langage au niveau national et au niveau local. Dans la revue "Centre d'Appel" n°34 du 1er avril 2002, il déclare : " *Je ne suis pas certain que cela dure éternellement, notamment à cause des délocalisations dans les pays en voie de développement. Les opérateurs s'installent facilement au Maroc, en Tunisie ou à l'île Maurice, où ils peuvent embaucher des bac + 5 à des salaires moindres qu'en France* ". Au passage, d'Aubert reconnaît ses liens personnels avec Télétech International : interrogé sur les conditions d'implantation à Laval, il avoue que " *plutôt que d'aller démarcher les entreprises, nous sommes allés voir un grossiste, que je connaissais personnellement...* ".

S'il faut souhaiter la réussite de cette entreprise, il convient de dénoncer les effets d'annonce des moyens de propagande de Monsieur d'Aubert. Des centaines d'emplois annoncés participent en fait de la " *réalité virtuelle* " !

### **Troisième dossier : SAVCOR, ça vient ?**

SAVCOR COATINGS est une entreprise finlandaise spécialisée dans le traitement de surfaces optiques et la protection électromagnétique.

En cet après-midi du 6 septembre 2001, en son Hôtel de Ville, François d'Aubert, accompagné de son fidèle Paul Lépine, Président de la SACOLA, présente à la



presse locale le Président du groupe finlandais SAVCOR et son projet d'implantation d'entreprise à Laval. Ce PDG est optimiste. Devant les journalistes incrédules, et au côté d'un François d'Aubert béat de plaisir, il proclame : *" La téléphonie mobile n'est pas en crise ! "*. Il explique : *" La machine principale doit arriver courant décembre, elle devra être opérationnelle en février... au début de la production, en mars 2002, il nous faudra tout de suite 30 à 40 personnes. Nous envisageons 85 emplois dans un an ; 150 emplois dans deux-trois ans "*. De son côté, François d'Aubert savoure : *" La venue de l'entreprise finlandaise SAVCOR prouve que Laval est attractive. "*

Comme il se doit, dans son numéro 64 d'octobre 2001, Laval Infos flatte la modestie de Monsieur le Maire : *" Dans les trois ans à venir SAVCOR devrait créer 150 emplois ! "*. Notons à la décharge du rédacteur de Laval Infos, sans doute échaudé par d'autres dossiers, qu'il a utilisé le conditionnel. Mais il ajoute : *" si SAVCOR va créer sa troisième usine à Laval, après une première au Brésil, une deuxième à Hong Kong, c'est aussi grâce à la détermination de François d'Aubert "*. Le rédacteur de Laval Infos se fait très précis : *" employant déjà 10 personnes dans un bâtiment de l'Huissierie, cette activité en aura besoin d'une quarantaine en mars quand la machine sera opérationnelle, de 85 dans un an et d'environ 150 dans deux ou trois ans "*.

Ouest France du 1er décembre 2001 ne peut que répercuter l'enthousiasme qui accompagne ce dossier. Sous le titre : *" SAVCOR : la fin d'un chantier marathon "*, le quotidien raconte l'aventure : *" record battu : 9 mois après sa première prise de contact avec la technopole, l'usine du groupe finlandais SAVCOR est fin prête, reste à monter LA machine ultra-perfectionnée sur laquelle s'opérera toute la production "*. Un responsable local du MEDEF s'extasie : *" de mémoire de Mayennais, jamais une usine n'avait été imaginée et construite aussi vite "*. Euphorique également, le directeur de SAVCOR France n'en revient pas de *" l'époustouflante réactivité des Lavallois : ils m'ont contacté chez moi, à Marseille, pour me convaincre que Laval était LA ville qu'il nous fallait "*.

Bref un coup de foudre, une histoire d'amour.

Une course s'engage alors, il faut faire vite. Paul Lépine, 70 ans aux prunes mais toujours vert, se voit confier le chantier en tant que Président de la SACOLA. Accompagné de Jean Claude Le Lay, directeur des services techniques, et des responsables de la Technopole, il s'envole le 28 juin 2001 pour la Finlande. Les formalités administratives sont vite réglées : *" dès le 3 juillet le permis de construire est déposé, les travaux de terrassement ont commencé 6 jours plus tard "*.



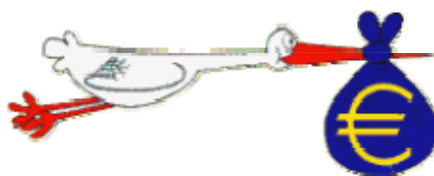
Fin novembre le bâtiment est prêt pour 13,8 millions de francs. Lors de sa commission permanente du 15 octobre 2001, le Conseil général de la Mayenne verse 900 000 F pour la réalisation de ces locaux. Le Conseil régional ne verse rien.

Le patron Finlandais de la SAVCOR est hilare : " *Je n'en crois pas mes yeux...* ". Il se dit " *sous le charme* ".



Mais ce n'est pas tout. Tant qu'à dérouler le tapis rouge, autant aller jusqu'au bout ! Lors d'une conférence de presse organisée le vendredi 6 décembre 2002 (Le Courrier de la Mayenne du 12 décembre), l'opposition municipale a révélé "une complexe histoire de logement pour les époux Perrin, qui étaient propriétaires du brevet électromagnétique qui devait être développé à Laval.

La condition mise à la venue de la SAVCOR à Laval comportait aussi la mise à disposition d'une maison pour le directeur au Genest- Saint - Isle. Il voulait bien venir à Laval à condition qu'il soit logé. La Sacola a donc acheté une maison en empruntant de l'argent à la SAHLM pour la louer et la revendre à Mme Perrin... Il y a une dérive dans l'utilisation des fonds de la Sacola"





## **La machine baladeuse...**

Pourtant, l'activité ne commence pas. *" Nous attendons la livraison, d'ici une quinzaine de jours, d'une machine ultra-perfectionnée "* explique le directeur de SAVCOR France le 1er décembre 2001. Il précise : *" il nous faudra environ trois mois pour la monter "*.

Neuf mois plus tard, Ouest France titre le 28 août 2002 : *" La SAVCOR tarde à trouver son rythme : l'usine tourne au ralenti "*. La description qu'en fait le quotidien est inquiétante : *" Une usine flambant neuve mais qui est encore loin de fourmiller d'activité. Crise de la téléphonie oblige, le finlandais SAVCOR a dû revoir sa copie, seuls 14 salariés sont en poste ... La toute nouvelle usine peine à démarrer "*. On apprend alors que LA machine n'est toujours pas arrivée.

Il n'est alors plus question de téléphonie mais de recherche de contrats dans les secteurs automobile et avionique (où les sous-traitants ne manquent pourtant pas). Il est même question de devenir sous-traitant de ... sous-traitants.

LA machine serait en attente aux Etats-Unis. Et le responsable de SAVCOR LAVAL de préciser : *" au début, les industriels français nous disaient : installez la machine dans votre usine en France, ensuite nous discuterons... mais notre philosophie finlandaise ne nous pousse pas dans ce sens : dès que nous obtiendrons une première intention de commande, nous déplacerons cette machine géante, pas avant "*.

Mais bientôt on nous explique que LA machine est partie au Brésil par erreur. Et le 10 octobre 2002, le Courrier de la Mayenne enquête sur cette affaire. Le journaliste s'est rendu sur place : *"Si le bâtiment est bien là, le parking extérieur est loin d'être surchargé. Seules quatre ou cinq voitures y stationnent chaque jour. A l'intérieur, il n'y a guère plus de personnes. Lorsque l'on pousse la porte d'accueil, le silence est total ou presque. Les 35 salariés annoncés manquent. La fameuse machine ultra-perfectionnée, une bête de 38 mètres de long et conçue à Londres qui devait être installée, aurait été déplacée sur un autre site. "*

Très gêné aux entournures, d'Aubert doit reconnaître :

*"A Laval le projet de Savcor traverse une mauvaise passe. J'ai peur que le projet ne se fasse pas tel qu'il avait été présenté"*. Et d'avance, il veut exorciser ce mauvais sort pour son image : *"il n'y a aucune comparaison à faire avec l'expérience malheureuse de Starlite"*. Un rappel en forme d'avertissement sans frais à un autre grand homme du département...

A cet instant, LA machine et les 150 emplois participent donc à la " réalité virtuelle ".

## **SAVCOR ? ça vient pas !**

Mais le vendredi 22 novembre 2002, interpellé par Jean-Michel Faguer, le maire de Soulgé-sur-Ouette, lors de la réunion du Conseil de Laval-Agglomération, d'Aubert doit piteusement avouer aux élus que Savcor va quitter Laval avant même d'avoir commencé une réelle activité. Dès le 23 novembre, Ouest France retrace l'historique de cette affaire : jamais recrutés les *"85 emplois d'ici septembre 2002"*, finis les *"150 emplois prévus pour 2003-2004"*. Et le quotidien de rappeler la précipitation de d'Aubert, le voyage de Paul Lépine en Finlande, les

travaux à la vitesse record... Il reste aujourd'hui une friche industrielle pour laquelle il faut rechercher un repreneur qui s'adaptera aux locaux.  
Furieux, Jean Arthuis, le Président du Conseil général déclare le 12 décembre 2002 au Courrier de la Mayenne : "Nous allons suspendre nos aides".

### **LA MORALE DE CETTE HISTOIRE...**

Manifestement, dans tous ces dossiers, François d'Aubert a privilégié le "faire savoir" au "savoir faire". On ne peut certes pas reprocher aux élus et responsables de s'activer pour la création d'emplois et le développement de nouvelles technologies. Mais d'importants crédits publics sont mobilisés pour l'occasion : ils sortent tous de la poche du contribuable. Les annonces de créations massives d'emplois suscitent de vaines espérances chez les jeunes et les salariés en recherche de travail.

En son temps, nous avons dénoncé une telle attitude de l'ancienne municipalité et du Conseil général lors de l'implantation de l'usine chinoise de téléviseur Starlite qui devait créer 200 emplois dont 90 dès la première année, et a bénéficié d'importantes aides publiques. Les élus avaient fait le voyage à Hong-Kong, et l'on vit même le président du Conseil général danser, joue contre joue, avec M. Lau, le promoteur du projet. On inaugura la pancarte, la première pierre et les suivantes. Les moyens d'information officiels ne cessèrent de valoriser ce projet et les élus qui l'avaient portés. Starlite, qui n'employa jamais plus de 40 salariés, a vite disparu.



Aux élus d'hier et d'aujourd'hui, nous redisons : " *le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien* ".

### **Mais François d'Aubert va-t-il en tirer les leçons ?**

A voir. Dans son programme électoral, et malgré l'actuelle déconfiture du futuroscope de Poitiers, parmi les "11 chantiers" de son nouveau mandat figurait la réalisation d'un "parc à thème, concept d'un parc de loisirs à thème utilisant les technologies liées à la réalité virtuelle dans le sport, la culture, les loisirs, l'environnement. Objectif : 200 000 visiteurs par an. Décision à prendre en 2002". En avril 2001, il a lancé une étude pour ce projet. Dans le dossier de presse de Laval Virtual en mai 2001, il précisait même que "ce lieu sera unique en Europe".

### **D'Auberland ou d'Auberoscope verra-t-il le jour ?**

